

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite n° 9
Titre : Quels impacts de la politique d'intégration préscolaire des enfants allophones par la Ville de Lausanne ?
Initiant-e(-s) : Paulraj KANTHIA Laisser vide

Les enfants allophones ont souvent des lacunes importantes dans la maîtrise de la langue française voire, dans certains cas, aucune connaissance de par leur contexte familial avant leur entrée dans le système scolaire. La Ville de Lausanne a mis en place une série de mesures. L'objet de cette question écrite est de dresser un état des lieux de cette politique.

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité,

La connaissance du français avant le début de l'école est un prérequis important pour le développement de l'enfant dans son cursus scolaire. Or, les enfants allophones ont souvent des lacunes importantes dans la maîtrise de la langue française, voire, dans certains cas, aucune connaissance de par leur contexte familial avant leur entrée dans le système scolaire.

Dans notre société de plus en plus cosmopolite, il est primordial de veiller à garantir l'égalité des chances dans la formation, afin de préserver la cohésion sociale et le progrès de notre société.

Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à la Municipalité, afin d'établir un état des lieux des moyens déployés par la Ville de Lausanne et de mesurer les progrès de cette politique.

Conclusions :

Combien d'enfants (en %) ont été accueillis dans les structures d'accueil (préscolaire collectif à temps d'ouverture élargie) de la ville de Lausanne de 2016 à 2021, par quartier ?

Quelle est l'évolution du nombre d'enfants allophones de 2010 à 2021 ?

Combien d'enfants allophones et/ou en situation de risque d'exclusion, de 2 ans et demi jusqu'à l'âge d'entrer à l'école, qui n'ont pas accès aux structures d'accueil classique (en %), ont été accueillis dans les structures d'accueil de 2016 à 2021, par quartier ?

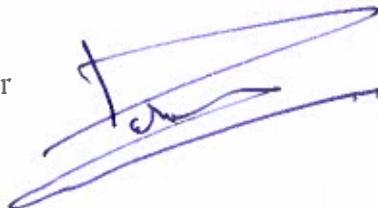
Quels sont les impacts mesurés par la Ville des projets individuels ou associatifs, remplissant des buts visant une meilleure intégration des enfants allophones de 2 ans et demi jusqu'à l'âge d'entrer à l'école, qui ont été soutenus par la ville de 2016 à 2021, par quartier ?

Quelles sont les mesures déployées par le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) dans le cadre de la politique d'intégration des enfants allophones et le % du coût de cette politique dans son budget de fonctionnement ?

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 2 février 2022
vide

Laisser



Signataire(s) :
Denise Gemesio